



ACT, 31 ans de passion et d'action au service de l'insertion professionnelle !

ACT..... Accompagner, Conduire, Transmettre, est une association loi 1901, fondée en 1987, tournée depuis toujours vers les jeunes qui abordent le monde du travail, les chercheurs d'emploi de toute nature et les personnes qui éprouvent des difficultés d'insertion.

Une association, forte de ses valeurs **qui s'appuient sur la qualité des relations humaines, l'écoute active et le respect de la différence**.

La mission est de préparer ceux qui le souhaitent à réussir les entretiens qu'ils auront à mener dans le cadre d'un accès à l'emploi, d'une entrée en formation ou d'une admission en stage. Les bénévoles les préparent à réussir leurs entretiens de recrutement.

L'histoire

Il y a 31 ans, l'association ACT est créée par un groupe de jeunes retraités soucieux d'avoir une activité sociale bénévole en lien avec leur parcours professionnel. Cette initiative s'inscrit à l'époque dans un contexte de **mobilisation pour l'Emploi des Jeunes**.

Les activités ACT débutent en 1987 conjointement à la création de **structures dédiées à l'insertion professionnelle**, les Centres d'Information Jeunesse (CIJA) et, à partir de 1989 les Missions Locales : Mérignac Technowest, Bordeaux Avenir Jeunes, puis celles de Blayes Haute Gironde, de Cenon Hauts de Garonne, de Pessac les Graves et plus récemment du Bassin d'Arcachon et du Val de Leyre et du Libournais.

A partir de 1993 les bénévoles d'ACT étendent leur action à d'autres structures d'aide à l'insertion, telles que le CPVA, le CIDFF, le PLIE du Libournais, la MPS d'Artigues, l'EPIDE, la SIAE ENVIE, les Centres sociaux de Floirac, de Libourne et d'Arcachon, les services emploi des mairies de Pessac et La Teste.

Fin 2015, l'Association est sollicitée pour accompagner les Missions Locales dans la mise en place et l'animation du dispositif **"Garantie Jeunes"**, dédié aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de grande vulnérabilité sur le marché du travail. Le dispositif donne à ces jeunes la garantie d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi.

En 2004 ACT s'engage aux côtés d'un certain nombre d'établissements de l'Education Nationale, lycées professionnels pour la plupart, avec la volonté de préparer les étudiants en amont **de leur entrée dans la vie professionnelle**. Des conventions de partenariat sont établies avec les lycées Professionnels Charles Péguy, Philadelphie de Gerdes, Flora Tristan, La Morlette, Marcel Dassault, Kastler, Le Corbusier mais aussi avec l'IUT-GEII de Gradignan et l'INP de Talence.

Parallèlement ACT se structure, fait évoluer ses outils et sa méthode, avec le souci constant de rester connecté aux réalités du monde de l'entreprise.

- 1990, les adhérents se fédèrent, échangent et partagent leurs expériences au cours d'une **réunion hebdomadaire** de concertation et d'information
- 1994 connaît la réalisation d'un **plan de communication** pour recruter de nouveaux bénévoles.
- 2004, une modification fondamentale intervient dans l'organisation avec la nomination des **référénts** auprès de chaque Partenaire et dans chaque secteur géographique.



- 2009, ACT inaugure ses **nouveaux outils de communication**, son logo, élabore un document de présentation de l'association, ainsi qu'une **grille d'analyse** des entretiens et un **guide à l'usage des intervenants** pour la conduite des entretiens
- 2012 est marqué par la modification des **Statuts et du Règlement Intérieur**, la création d'un premier **site internet**, l'actualisation des outils (**bloc note à l'usage du candidat**, **CV générique**). A compter de la même année une **journée de cohésion** annuelle et délocalisée est organisée en juin avec pour but de fédérer et mobiliser les bénévoles sur de nouveaux objectifs.
- 2015, la **procédure d'intégration** des nouveaux adhérents voit le jour; une **charte** et un **livret d'accueil** du Conseiller bénévole sont rédigés. Les premiers **'ateliers collectifs'** sont testés.
- 2016 connaît la refonte du site internet et la création, en complément de la grille existante, d'une **grille d'analyse simplifiée** mieux adaptée aux besoins de certains partenaires.
- 2017, voit la célébration du **30^{ème} anniversaire** et l'ouverture de nouveaux chantiers sur **l'élargissement de l'offre et le fonctionnement interne** pour répondre au mieux aux besoins des partenaires et des bénéficiaires

Les Partenaires

Ils sont au nombre de 30 au 1er janvier 2018 ... qui adhèrent à l'Association et contribuent ainsi à son bon fonctionnement et à son développement.



Les Municipalités de Bordeaux, Pessac, Mérignac, La Teste, la Communauté de communes du Bassin et la Communauté d'Agglomération du Libournais (CALI)

Les Missions Locales de Bordeaux Avenir Jeunes, de Mérignac Technowest, des Graves, des Hauts de Garonne, du Libournais, du Bassin d'Arcachon.

Les Lycées Professionnels Charles Péguy, Philadelphie de Gerdes, La Morlette, Flora Tristan, Marcel Dassault., Kastler et L'EREA Le Corbusier

Et d'autres les CFA du Bassin et de l'INHNI, le CIJA, le CPVA, le CIDFF, les BIJ de Pessac, La Teste et Libourne, les centres sociaux d'Arcachon et Floirac.

Autant d'organismes avec lesquels ACT a établi des **conventions de partenariat** qui précisent leurs besoins et fixent les modalités d'intervention.

Les équipes

Ce développement a été rendu possible grâce aux **bénévoles** qui ont rejoint l'association.

De **7 adhérents en 1987**, ACT est passé à **30 en 2000** pour atteindre, **en 2018, 60 Conseillers bénévoles**. Femmes et hommes d'horizons divers, cadres retraités du privé et du public, tous ont encadré, formé, recruté durant leur activité professionnelle. Ils s'engagent à donner de leur temps et à partager une partie leur expérience au profit des chercheurs d'emploi.

Pour enrichir les équipes et assurer la qualité des actions, ACT a mis en place un **processus d'intégration du conseiller bénévole**.

Le candidat conseiller bénévole est reçu en entretien de pré-accueil, par deux membres dont le Président, qui valident l'adéquation entre les attentes du candidat et les besoins de l'Association.

A l'issue d'une période de formation concrète « terrain », la décision d'intégration du bénévole se fait sur la base de la signature de la Charte ACT.

Les Engagements du conseiller bénévole

Le Conseiller est soumis à une obligation de stricte confidentialité. Il s'engage à maintenir, développer et partager ses compétences en pratiquant une « veille active » et en s'informant des évolutions socio-économiques locorégionales.



La passion qui anime chacun des adhérent, la diversité des origines, la parité hommes-femmes, l'expérience du monde du travail, alliée à un fort engagement associatif sont des facteurs de crédibilité nous font que les bénévoles d'ACT sont reconnus comme des **acteurs à part entière de l'insertion professionnelle**.

Les activités

La préparation aux entretiens de recrutement



Les bénévoles interviennent pour aider celles et ceux qui ont besoin de préparer un entretien de recrutement, qu'il s'agisse d'un accès à l'emploi, d'une entrée en formation ou d'une admission en stage. Ils interviennent sous la forme de simulations d'entretien menés dans des locaux mis à disposition par les partenaires.



Objectif de ces entretiens:

- écouter, conseiller, analyser les points forts et les points à améliorer
- aider à mieux se connaître et donner de la confiance
- préparer les bénéficiaires à aborder l'épreuve de l'entretien de recrutement dans les meilleures conditions possibles
- informer sur les réalités du monde du travail

Mais aussi, aider à formuler un projet professionnel, valoriser savoir-faire et savoir-être, affirmer personnalité et motivation, optimiser le capital confiance, compléter les connaissances des métiers et du marché de l'emploi.

En complément sont animés des ateliers collectifs sur le CV, la lettre de motivation et les fondamentaux de l'entretien de recrutement.



La participation active aux manifestations organisées par les Partenaires.

- Forum de l'emploi et de l'alternance
- Forum des emplois saisonniers
- Jobs dating
- Salons des associations et du bénévolat



Les visites d'entreprise

ACT organise régulièrement des visites d'entreprises et des rencontres avec des professionnels destinées à actualiser les connaissances des bénévoles et à « vivre » le monde de l'entreprise.

Les réalisations 2017

- La célébration du **30e anniversaire** de l'Association en présence des Acteurs d'aujourd'hui et d'hier, des partenaires, des élus et des médias
- La réception en simulations d'entretiens de plus de **2700 simulations d'entretien** (dont 540 au profit des lycées professionnels)
- La confirmation de toutes les conventions de partenariat
- La mise en pratique pour la première fois de la **valorisation de l'action bénévole**
- L'atteinte du **cap des 60 bénévoles**



CONTACT Pierre Roques, Président ACT
Tél : 07 81 10 16 16 - contact@actgironde.org
www.actgironde.org

La Charte ACT

Principes fondamentaux du bénévolat ACT :

"Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial."

Le bénévolat ACT se réalise dans une approche éthique et humanitaire en respectant la dignité Humaine

Le bénévolat est un choix volontaire prenant appui sur des motivations et des options personnelles

Il n'existe aucune subordination mais un échange librement consenti et gratuit dans lequel l'Intervenant vient apporter sa contribution à la vie de l'association ACT par son engagement et ses actions

Le Bénévole ACT s'engage à s'approprier **les Valeurs fondamentales ACT**

- La convivialité, l'esprit d'équipe et la courtoisie
- La solidarité, la générosité et l'empathie
- Le respect, la tolérance, l'écoute et l'ouverture
- La bienveillance, la reconnaissance et la considération
- L'engagement, la fiabilité et le civisme
- L'éthique professionnelle et l'honnêteté
- le respect du droit à la différence et de la laïcité
- Une attitude de réciprocité positive

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du Règlement Intérieur ACT et adhérer à la présente Charte

Date

Nom, Prénom

Signature